

134636-2026 - Verseny

Franciaország – Biztosításközvetítői szolgáltatások – PRESTATION DE COURTAGE ASSURANCE (DOMMAGES et LIGNES FINANCIERES)

OJ S 40/2026 26/02/2026

Eljárást megindító vagy koncessziós hirdetmény – klasszikus ajánlatkérőkre vonatkozó szabályok

Szolgáltatásmegrendelés

1. Vevő

1.1. Vevő

Hivatalos név: RATP

E-mail-cím: nadia.hanniche@ratp.fr

Az ajánlatkérő szervezet jogi típusa: Közvéllalkozás

A közszolgáltató ajánlatkérő tevékenysége: Vasúti szolgáltatások

2. Eljárás

2.1. Eljárás

Cím: PRESTATION DE COURTAGE ASSURANCE (DOMMAGES et LIGNES FINANCIERES)

Leírás: Le présent avis vise à établir un accord-cadre, à commandes, mono attributaire, alloti, sans montant minimum et avec montant maximum de 1 600 000 €. L'accord-cadre concerne une prestation de courtage pour assister le groupe RATP dans le placement et la gestion de ses programmes d'assurance sur le marché. L'accord-cadre se décompose en deux (2) lots distincts : - Lot 1 : Prestation de courtage assurances Dommages - Lot 2 : Prestation de courtage assurances Lignes financières. Chaque lot sera attribué à un Titulaire. Pour chacun des deux lots, les prestations attendues comprennent notamment : 1. Assistance au placement des programmes • Élaboration et recommandation de stratégies optimisées de placement ; • Rédaction et proposition de textes de police adaptés ; • Accompagnement dans la passation des consultations relevant des marchés publics ; 2. Gestion et accompagnement des polices • Déploiement d'un plan d'accompagnement personnalisé incluant : o Suivi proactif et optimisation continue des garanties ; o Rétroplanning des actions (attestations, synthèses, points d'activité). • Accompagnement lors des visites de risques. • Gestion des sinistres au-delà des franchises contractuelles ; • Gestion des sinistres majeurs. 3. Suivi d'activité et reporting • Supervision et ajustement continu des programmes ; • Élaboration de reportings réguliers (performance, coûts, évolution des risques) ; • Revue annuelle des couvertures ; • Suivi des recommandations et plans d'actions.

Eljárásazonosító: 1ae0b356-7b16-406f-8b34-939ec5c7e2d8

Előző hirdetmény: 56848-2021

Belső azonosító: DHA_2026SFD21531

Az eljárás típusa: Eljárást megindító felhívás előzetes közzétételével járó tárgyalásos / tárgyalásos

Az eljárás gyorsított: nem

2.1.1. Cél

A szerződés jellege: Szolgáltatásmegrendelés

Fő osztályozás (cpv): 66518100 Biztosításközvetítői szolgáltatások

2.1.2. A teljesítés helye

2.1.5. A közbeszerzésre irányadó feltételek

A benyújtás feltételei:

Egyetlen ajánlattevő max. ennyi részre nyújthat be ajánlatot: 2

A szerződés feltételei:

Egyetlen ajánlattevőnek max. ennyi rész ítéltető oda: 2

2.1.6. Kizárási okok

Indokok kizárásra forrása: Hirdetmény

Tisztán nemzeti kizáró okok: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

5. Rész

5.1. Rész: LOT-0001

Cím: Lot 1 : Prestation de courtage assurances Dommages

Leírás: Le présent avis concerne la mise en place d'un accord-cadre à commandes mono-attributaire, sans montant minimum et avec montant maximum de 900 000 € ayant pour objet une prestation de courtage pour assister le groupe RATP dans le placement des polices dommages. Les polices intégrées dans le Lot 1 sont les suivantes : - Dommages aux biens, - TR Multisites, - Bris de Machine, PC Portable et équipements PMR, - Risques Techniques, - Bris de Machine (Robot Spot), - Dommages Automobile, - Bagages à bord des Bus. - Et toutes autres polices Dommages nouvellement souscrites. Le lot 1 sera attribué à 1 Titulaire. Belső azonosító: Lot 1 - DHA_2026SFD21531

5.1.1. Cél

A szerződés jellege: Szolgáltatásmegrendelés

Fő osztályozás (cpv): 66518100 Biztosításközvetítői szolgáltatások

Opciók:

A lehetőségek leírása: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

5.1.2. A teljesítés helye

Város: Paris

Ország alegysége (NUTS): Paris (FR101)

Ország: Franciaország

5.1.3. Becsült időtartam

Kezdő időpont: 31/05/2026

Időtartam befejezésének dátuma: 31/05/2031

5.1.4. Megújítás

A megújítások maximális száma: 3

További információk a megújításról: L'accord-cadre est conclu pour une durée de vingt-quatre mois (24) reconductible trois (3) fois douze (12) mois par tacite reconduction, soit une durée maximum de soixante (60) mois à compter de sa date de début fixée au 31 mai 2026.

5.1.5. Érték

A keretmegállapodás maximális értéke: 900 000,00 EUR

5.1.6. Általános információk

Ez egy ismétlődő közbeszerzés

Fenntartott részvétel:

A részvétel lehetősége mindenki előtt nyitott.

A közbeszerzésre a kormányzati közbeszerzés megállapodás alkalmazandó: igen

További információk: CTA : C32 - Assurances

5.1.9. Alkalmassági követelmények

Selektációs kritériumok forrásai: Hirdetmény

Kritérium: Hivatkozások a meghatározott szolgáltatásokra

Kiválasztási kritérium leírása: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française. Information relative à la profession : la prestation est réservée à une profession déterminée. En complément des éléments susmentionnés, le candidat devra satisfaire aux obligations légales, réglementaires et jurisprudentielles liées à l'exercice de sa profession et plus particulièrement aux obligations suivantes : - Inscription au RCS, conformément à l'article L. 123-1 du Code de commerce, - Inscription à l'ORIAS, conformément aux articles L. 512-1 et suivants du Code des assurances, - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans dans le domaine du courtage et de la distribution de produits d'assurances. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans sur les produits d'assurances concernés par la présente prestation de courtage et de placement (responsabilité civile). - Indépendance et absence d'exclusivité auprès d'un assureur, conformément aux articles L. 521-2 et suivants du Code des assurances, - Réaffectation des fonds perçus dans le cadre de la gestion des sinistres et des recours, - Honorabilité, conformément aux articles L. 322-2 et suivants du Code des assurances, - Capacité professionnelle, conformément aux articles R. 512-8 et suivants du Code des assurances, - Garantie financière, conformément aux articles L.512-7 et A.512-5 du Code des assurances, - Souscription d'une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, conformément à l'article L.512-6 du Code des assurances.

A követelmények az eljárás második szakaszába meghívandó jelentkezők kiválasztására vonatkoznak

Kritérium: Specifikus éves forgalom

Kiválasztási kritérium leírása: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Pour apprécier la capacité économique et financière, le candidat doit indiquer à la rubrique F1 du DC2 son chiffre d'affaires des 3 dernières années. Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans des 2 dernières années, la déclaration appropriée de banque ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas

de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers. Au cas où la candidature serait présentée pour un lot ou plusieurs lots, celle-ci sera admise pour chacun des lots pour lequel le dernier CA du candidat représente au moins 1,5 fois le montant total annuel du lot considéré et estimé par la RATP. Toutefois, dans l'éventualité où un soumissionnaire se verrait attribuer plusieurs lots à exécuter en même temps, son CA annuel minimal devra représenter au moins 1,5 fois le montant annuel cumulé de ces lots. Le candidat peut se prévaloir des capacités financières d'autres entreprises : il faut alors prendre en compte le CA du ou des sous-traitants ou de la maison-mère et l'additionner au CA du Titulaire pour vérifier l'atteinte du montant minimum de CA requis. A követelmények az eljárás második szakaszába meghívandó jelentkezők kiválasztására vonatkoznak

Kritérium: Hivatkozások a meghatározott munkákra

Kiválasztási kritérium leírása: Capacité technique professionnelle : Conformément à l'article L. 2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront renseigner impérativement un cadre de réponse qui comporte plusieurs onglets. Il est disponible dans les pièces jointes de l'opportunité et dans le dossier de candidatures sur le portail achat Bravosolution. Ce cadre de réponse, dûment complété et transmis sous le format Excel, devra être joint au dossier de candidature

- 1) une présentation succincte de l'entreprise
- 2) une liste des principales prestations en relation avec l'objet de la consultation, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les missions sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- 3) une liste indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- 4) des certifications ou des qualifications professionnelles établies par des organismes de contrôle indépendant tels que : - Qualifications professionnelles dans le domaine d'expertise concerné par la consultation. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans dans le domaine du courtage et de la distribution de produits d'assurances. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans sur les produits d'assurances concernés par la présente prestation de courtage et de placement.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques / professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment, soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tiers aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité technique / professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique / professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs. La RATP vérifiera que les entreprises candidates ont bien remis l'ensemble des documents demandés et ne se trouvent

